

Adhésion 2019

Comment adhérer sur Helloasso ?

1. Site internet général :
www.fibromyalgie-france.org

dans le menu cliquer sur « Rejoignez les membres »



3. Vous arrivez sur la page d'Helloasso :

En Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 août 2018, Fibromyalgie France a choisi de **n'avoir qu'une cotisation (minimum) de 15 euros pour être adhérent** qui peut être **complétée d'un don libre**. Le paiement en trois fois est possible ou mensuel.

Il est clair que, **réduisant de moitié cette adhésion**, nous allons avoir moins de moyens pour les années à venir car **vous étiez une majorité d'adhérents à adhérer à 30 euros**.

Ainsi, nous vous proposons, si vous le souhaitez, d'ajouter un don libre à votre adhésion tel que le propose la page d'Helloasso ci-dessous.

2. Puis sur :

Je deviens adhérent donateur



Il est possible de payer par :

- **carte bancaire**
- **chèque bancaire** (sauf mensualisation)
- **virement Sepa**

Devenir adhérent donateur de Fibromyalgie France

par FIBROMYALGIE FRANCE

Adhésion valable du 04/01/2019 au 04/01/2020



Adhérent donateur : montant minimum

Ouvre droit à une réduction d'impôt

15,00 €

0

Adhérent donateur : paiement mensuel

Pour être adhérent donateur un minimum de 15 euros (3 mois) est requis conformément à nos statuts.

5

À partir de 5,00 €

0

Souhaitez-vous ajouter un don à FIBROMYALGIE FRANCE en plus de votre adhésion ?

Attention :

- quand vous renseignerez vos coordonnées, **pensez bien à écrire votre NOM TOUT EN MAJUSCULE et de mettre UNE MAJUSCULE au début de votre Prénom, de la Rue et de la Ville.**

En effet c'est ce qui apparaîtra sur vos différents documents : attestation, carte de membre et que nous ne pourrions pas modifier une fois validés.

4. A noter :

- Helloasso est **gratuit pour l'association et représente un allègement considérable** du travail de gestion administrative et financière que nous, bénévoles, devons réaliser. **Nous aurons ainsi plus de temps pour des actions plus directement tournées vers l'adhérent.**
- **Helloasso vous fournit automatiquement- dès l'adhésion/don : une attestation – le reçu fiscal et la carte d'adhérent.**
- Ainsi lors de l'adhésion, un petit pourboire vous est proposé, seule rémunération de l'association Helloasso. Il vous est possible de le modifier selon vos souhaits.